

**PRIX DE LA FONDATION ADELPHIA POUR JEUNES AUTEURS
(Poésie et prose)**

Ce prix d'écriture est dû à la générosité de la Fondation Adelfia pour jeunes auteurs.

Ce concours est doté de deux prix d'un montant de maximum CHF 1'000.- chacun, le premier réparti entre les meilleurs textes candidats dans la catégorie poésie et le second réparti entre les meilleurs textes candidats dans la catégorie prose.

Dans la catégorie **poésie**, vers ou prose, chaque participant doit présenter entre 3 et 5 pages de texte, composé d'un ou plusieurs poèmes.

Dans la catégorie **prose**, chaque participant doit présenter entre 10 et 15 pages de texte, composé d'une à quatre nouvelles.

Il est possible de concourir dans les deux catégories.

Les travaux présentés dans le cadre du travail de maturité ne peuvent concourir.

Les textes sont dactylographiés (police minimale de 12) et agrafés. **Ils ne porteront pour identification qu'une sentence, choisie par l'intéressé et figurant au haut de chaque page.**

La sentence est reportée sur une feuille comportant les nom et prénom, l'école, la date de naissance, l'adresse et le numéro de téléphone du candidat. Cette feuille sera placée dans une enveloppe scellée, laquelle sera remise avec le travail.

Les travaux seront glissés dans une grande enveloppe avec l'enveloppe d'identification scellée, toutes deux ne comportant comme indication visible que la sentence choisie.

Les travaux sont à déposer au secrétariat de l'établissement, qui les fera parvenir à l'administration du CdG

AU PLUS TARD LE LUNDI 21 MARS 2016

Les textes primés seront déposés dans les archives des écoles respectives.
